

**COMMUNE DE CERVENS**  
**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MAI 2024**

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze mai à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CERVENS dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Gil THOMAS, Maire.

**Etaients présents** : CALLENDRIER Michèle/ CHATEL Christophe/ DECOMBARD Coralie/ KELLER Sophie / MASSON Thibault/ PROFFIT Thierry/ THOMAS Gil/ VUARGNOZ Catherine.

**Absents** : CHATEAU Baptiste /FAVRAT Florent / LEYDIER Serge/ NOEL Ruta/ SANDRAL Linda

**Secrétaire de séance** : Mme Catherine VUARGNOZ

**Date de la convocation** : 07/05/2024

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal de la séance précédente

- 1 Accroissement saisonnier d'activité (emploi d'été espaces verts)
- 2 Acquisition de parcelles boisées
- 3 Questions diverses

**Le procès-verbal de la séance du 9 avril 2024 est adopté à l'unanimité**

**1. Accroissement saisonnier d'activité – emploi d'été voirie / espaces verts**

Délibération N° 2024-18 publiée sur le site de la commune le 21/05/2024

En prévision de la période estivale il est nécessaire de renforcer le service voirie / espaces verts pour la période du 01 juillet au 31 août 2024.

Après exposé de Monsieur le Maire et délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité sur une période de deux mois, en application de l'article 3-2è de la loi 84-53.

A ce titre sera créé un emploi à temps non complet 32/35e dans le grade d'adjoint technique territorial pour exercer les fonctions d'agents des services techniques. Cet emploi sera occupé successivement par plusieurs jeunes sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 aout.

**2. Acquisition de parcelles boisées**

Délibération N° 2024-19 publiée sur le site de la commune le 21/05/2024

Monsieur le MAIRE INFORME les conseillers municipaux que les représentants de l'indivision BOSSUS (BOUVET Henriette / BOSSUS François / BOSSUS Bertrand) lui ont fait part de leur souhait de céder à la commune des parcelles dont ils sont propriétaires. Ces parcelles sont ainsi référencées :

Parcelle	Situation	Superficie	Valeur/m2	Cout total
A1121	La Petolaz	1484	0.2	296.80 €
B469	Sur Pognan	1920	0.2	384.00 €
B474	La Planche	955	0.2	191.00 €

B632	Le Grand Commun	1375	0.2	275.00 €
B663	Au Cologe	170	0.2	34.00 €
B812	Le Rocher Pourri	1880	0.1	188.00 €
B838	Le Rocher Pourri	1917	0.1	191.70 €
B839	Le Rocher Pourri	680	0.1	68.00 €
B853	Le Rocher Pourri	2187	0.1	218.70 €
B852	Le Rocher Pourri	60	0.1	6.00 €
B840	La Perriere	520	0.1	52.00 €
B887	La Perriere	605	0.1	60.50 €
B888	La Perriere	6150	0.1	615.00 €

Monsieur le Maire explique qu'il est intéressant pour la commune d'acquérir ces parcelles boisées de manière à agrandir le domaine communal. Le coût total pour l'achat de l'ensemble des parcelles est estimé à 2580.70 €

Le Conseil Municipal valide cet achat au prix proposé et autorise le Maire à signer les documents afférents auprès de l'étude de Maître BIRRAUX à Douvaine.

### 3. Question diverses

**-Elections européennes du 9 juin 2024** : point sur les permanences des élus dans le bureau de vote le jour du scrutin.

**-Forum de l'Agglomération** : Thonon agglo propose aux élus et DGS de l'agglomération une « porte ouverte » des différents sites le samedi 14 septembre 2024. Le choix des sites de visite est le suivant : la STEP et la déchetterie de Douvaine ou le chantier de la maison de l'agglo et le pôle d'échange multimodal à Thonon ou l'usine de traitement de l'eau de Chevilly et la ZAE de Planbois à Perrignier.

**-Festival Lunaris** : Le Maire a reçu les représentants de l'association « La Rioule » souhaitant organiser un festival de musique à Cervens sur un terrain privé les 29 et 30 juin 2024. Un dossier est en cours de dépôt par l'association afin d'obtenir toutes les autorisations nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

**-Récapitulatif occupation du domaine public :**

Mardi soir : Suzette et Poulette – Caf' à roulettes (bistruck à partir de début juin)

Mercredi soir : le Mieuka – burger

Jeudi après-midi : Nom de Diot – vente de produits régionaux

Vendredi soir : Movin Pizza

Dimanche soir : Isa pizza (à partir de début juin)

**-Projet d'antenne SFR** : A ce jour, suite au refus de la déclaration préalable par la commune, aucun recours n'a été déposé par l'entreprise. L'étude d'un autre lieu d'implantation est vraisemblablement en cours par l'entreprise.

**-Conférence sur la prévention des risques de noyade** : le 29 mai à 19h à l'espace Tully de Thonon aura lieu cette conférence destinée aux familles, enseignants et élus afin de sensibiliser à la pratique des activités nautiques et leurs risques.

Le Maire  
Gil THOMAS



La secrétaire de séance  
Catherine VUARGNOZ

Fin de la séance : 20h15